

**Article**  
**dans sa fonction de déterminant spécifique d'un nom**  
**Approche théorique et didactique**

Il est universellement connu que l'article est un déterminant minimal et "pur" (autrement dit, porteur d'aucune connotation) d'un nom qui transforme n'importe quel mot (syntagme) en substantif:

**Les quand, les qui, les quoi** pleuvaient de tous côtés.

**Le beau** est devenu aujourd'hui une notion passe-partout.

Elle lui témoignait ouvertement des attentions, sans souci **des qu'en-dira- t'on.**

En tant que déterminant l'article se joint à un nom pour le caractériser, pour lui permettre de se réaliser dans une phrase, pour annoncer son genre et son nombre. A la différence des autres déterminants adjectifs (possessifs, démonstratifs etc) qui ont des valeurs concrètes, l'article détermine un nom d'une manière purement abstraite. Il indique comment le sujet parlant représente une personne ou une chose évoquée par le nom en question et comment ce nom est introduit dans une phrase. Cette fonction découverte et décrite par Charles Bally porte depuis le nom que le grand romaniste lui attribua - fonction d'actualisation.

En partant de cette notion de base essayons de présenter de quelle façon et sous quel aspect théorique et didactique (surtout didactique) on étudie traditionnellement l'article français dans la pratique pédagogique du département de français à la Faculté des Lettres du MGU, quels sont les avantages et les défauts de ce système. J'ai choisi « l'article – déterminant d'un nom français » pour sujet de la présente intervention car cet élément grammatical n'a point d'équivalent en russe, son étude présente une grande difficulté pour les étudiants russophones et par conséquent il serait judicieux et utile de discuter le dit sujet avec les collègues français et en avoir en l'occurrence l'avis des locuteurs natifs, capables de porter leur jugement de grammaticalité.

L'article pour les étudiants russophones apprenant le français - c'est comme la catégorie d'aspect pour les étudiants francophones apprenant le russe.

**Le modèle opposable** des articles que nous utilisons dans notre pratique didactique n'est point original. Il remonte aux études de l'article français qui ont une longue tradition linguistique.

J'ai en vue des théories de l'article qui sont de notoriété générale en Occident et qui ont forcément influencé notre recherche. Il s'agit des « grands classiques » tels que G.Guillaume « Le problème de l'article et sa solution dans la langue française », S.Karoliak « Etudes sur l'article et la détermination », W. Wilczyńska « Apprivoiser les articles et les temps », Wagner R.-L., Pinchon J. « Grammaire française classique et moderne », Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R. « Grammaire méthodique du français ». Il faut aussi mentionner certaines théories des linguistes russes dont les idées ont trouvé l'écho dans notre recherche.

Il s'agit tout d'abord de la théorie de l'article français fondée sur deux indices différentiels, élaborée par Yu. Stépanov (« Structure de la langue française »,

M.1965) :

1) premier indice différenciel - nombrabilité ( n ) ; 2) deuxième indice différenciel - sélection ( s ). Ces deux indices, selon Y. Stépanov, permettent d'embrasser toutes les combinaisons et toutes les positions de l'article dans les syntagmes nominaux :

**s n - un**  
C'est un pain.

**s ( 0 ) n - le**  
Le pain est très long. ( Ce )

**sn ( 0 ) - du**  
C' est du pain.

**s ( 0 ) n ( 0 ) - le**  
Le pain fait grossir.

Ce qui importe dans cette théorie de J. Stépanov, c'est l'idée d'oppositions fonctionnelles minimales de divers articles et l'idée de choix ou de sélection qui peut servir de critère opérationnel pour la mise en place de l'article qui convient en l'occurrence :

Paris est **la** capitale de France. On n'a pas le choix. Pas de sélection.

Paris, c' est **une** capitale européenne ( comme Madrid, Londres etc ). On a le choix. Il y a une sélection.

C'est **la** tante de Marie. Pas de sélection.

C' est **une** tante de Marie. (Il y en a plusieurs.) Il y a une sélection.

Elle a trouvé **un** Moscou tout différent **du** Moscou qu'elle avait autrefois connu. Sélection / non-sélection – l'indéfini / le défini.

Une autre théorie qui a manifestement influé sur l'élaboration du modèle didactique de notre département est celle de Germaine Ochanine. Cette théorie qu'on pourrait appeler communicative explique la position de l'article selon les fonctions communicatives de trois constituants essentiels d'un acte de parole: locuteur - objet du discours – interlocuteur (destinataire). (Ochanine G. Emploi de l'article en français, 1973.) Le choix des articles selon Mme Ochanine dépend des caractéristiques des constituants communicatifs. Il se présente trois cas de figure:

1. Si l'objet est déterminé pour les deux actants de la communication, on emploie l'article défini:

J'ai utilisé le papier que vous m'avez apporté.

2. Si l'objet est déterminé pour le locuteur mais non déterminé pour le destinataire on emploie l'article indéfini:

Je vous ai apporté du papier.

3. Si l'objet est indéterminé pour le locuteur et pour le destinataire on emploie l'article indéfini:

Donnez - moi du papier.

Ce modèle communicatif implique une idée très claire et en même temps très importante pour la didactique des déterminants - articles en français: de trois cas de figure manifestant les positions combinatoires des articles dans la phrase française deux cas sont marqués par l'article indéfini. D'où vient une petite astuce pratique qu'on pourrait en plaisantant recommander aux étudiants: dans le doute mettez l'article indéfini.

La troisième théorie de l'article d'origine russe qui a servi de base pour la conception qui sera exposée ci - dessous est la conception de Vladimir Gak que l'on trouve dans sa « Grammaire théorique de la langue française » ( M., 1999). V. Gak envisage les articles français selon cinq oppositions fonctionnelles: 1) substantif / non - substantif ( présence / absence de l'article ) ; 2) détermination qualitative (le / un) ; 3) détermination quantitative (le / du); 4) expression du nombre d'un nom français (le / les, un / des ) ; 5) expression du genre d'un nom français genre (le / la, un / une).

**La première opposition fonctionnelle S / non-S** est logiquement liée à la première fonction de l'article, sa capacité d'actualiser un nom dans une phrase. L'article marque le phénomène de substantivation: le / un déjeuner, le / un passé, le / un je ne sais quoi. Par conséquent il est évident que la nécessité langagière de l'emploi de l'article se perd chaque fois qu'un nom perd sa nature de substantif et passe dans une autre catégorie grammaticale. Cette transposition ou transplantation se manifeste en l'absence de l'article. Le passage sémantico – formel du non - substantif au substantif peut être montré aux étudiants sur des exemples des constructions minimales bien évidentes:

avoir faim verbe	vs	avoir une faim de loup nom
il est professeur syntaxiquement =adj	vs	c'est un bon professeur nom
avec ardeur adverbe	vs	avec une grande ardeur nom

La fonction d'actualisation et l'opposition substantif / non - substantif se manifeste aussi dans la négation. Là où l'on nie l'objet sémantique, où l'on nie la notion même de substance, la nécessité de déterminant - article disparaît de même. Comparez:

J'ai <b>un</b> frère.	Je n'ai pas <b>de</b> frère.
J'ai <b>des</b> livres.	Je n'ai pas <b>de</b> livres.
Je mange <b>des</b> pommes.	Je ne mange pas <b>de</b> pommes.
J'achète <b>du</b> pain.	Je n'achète pas <b>de</b> pain.
Je bois <b>de la</b> bière.	je ne bois pas <b>de</b> bière.
J'ai <b>de l'eau, de l'amitié, du</b> courage.	Je n'ai pas <b>d'eau, d'amitié, de</b> courage.

Mais l'article réapparaît ou reste en vigueur dans tous les cas où la notion d'objet, de substance se maintient:

a) c'est le cas où il y a opposition à la négation.

Je n'ai pas **un** frère, mais j'ai **une** soeur.

b) c'est le cas de "présentation négative".

C'est **un** livre. Ce n'est pas **un** livre.

Ce sont **des** livres. Ce ne sont pas **des** livres

Dans les phrases de ce genre on ne nie pas l'objet, on le remplace par un autre explicitement [ l'exemple a)- une soeur] ou implicitement [ l'exemple b)- Ce n'est pas un livre, c'est quelque chose d'autre].

**L'opposition quantitative des articles un / du** qui relève de la distinction de deux classes sémantiques du nom français: noms dénombrables et noms indénombrables - peut être présentée aussi sur des constructions minimales : article indéfini / article partitif.

Je prends <b>un</b> stylo.	Je prends <b>du</b> sucre.
Je mange <b>une</b> pomme.	Je mange <b>de la</b> viande.
Il y a <b>un</b> loup dans ce zoo.	Il y a <b>du</b> loup dans cette forêt.
Ce professeur a <b>un</b> élève.	Ce professeur a <b>du</b> talent.
Le pianiste joue <b>une</b> sonate de Chopin.	Le pianiste joue <b>du</b> Chopin.

Les deux dernières oppositions (expression du genre, expression du nombre) sont purement formelles et ne demandent aucune analyse supplémentaire. C'est pourquoi je passe à l'opposition essentielle des articles français – opposition qualitative : indétermination / détermination,

**L'opposition qualitative des articles, opposition un / le** - est intrinsèque à la notion de détermination, elle révèle le sémantisme profond de ces éléments du discours en tant que déterminants abstraits et spécifiques de défini et d'indéfini. Cette forme de détermination exprimée par les articles, ce que j'ai signalé au début de l'intervention, n'existe pas en russe, elle fait partie des contrastes des systèmes grammaticaux des langues en question, donc cette opposition doit trouver une place à part dans l'enseignement de la grammaire française aux étudiants russophones. Pour comprendre, et ce qui est encore plus difficile, pour apprendre à maîtriser ce mécanisme langagier nous étudions le fonctionnement des articles **un / le** en partant de deux oppositions primordiales.

**La première opposition : introduction / identification, un / le.**

L'article indéfini se met devant un nom qui introduit un objet du discours, personne ou chose, soit inconnu, soit supposé comme tel. L'introduction d'un nouveau objet représente le prédicat de la communication, cet objet porte le maximum d'information, il est accentué du point de vue rhématico - sémantique.

Par contre l'article défini se met devant un nom qui marque un objet déjà connu, déjà évoqué, présent dans l'esprit du locuteur ou dans une situation concrète. On peut dire en employant le terme de B.Pottier que l'article défini est le signe d'une présupposition relative à l'objet en question. Cet objet représente donc le thème de la communication, il porte une information secondaire, il n'est pas accentué du point de vue rhématico - sémantique. Comparez :

C'est <b>un</b> professeur.	C'est <b>le</b> professeur de mon fils.
C'est <b>une</b> Française.	C'est <b>la</b> Française qui va vous faire un cours de grammaire.

Cette première opposition fonctionnelle des articles est signalée pratiquement dans toutes les grammaires théoriques et pratiques du français ainsi que dans tous les ouvrages consacrés à l'étude des articles en tant que déterminants. R.L.Wagner et J.Pinchon caractérise la valeur de l'article défini dans cette opposition comme valeur d'anaphorique. (R. L. Wagner, J. Pinchon. Grammaire du français classique et moderne. P.,1962.) W. Wilczyńska dans son étude « Apprivoiser les articles et les temps » ( Poznań. Uniwersytet im. Adama Mickiewicza, 1994 ) propose de distinguer la valeur d'identification ou de reprise, marquée par l'article défini, et la valeur de catégorisation ou d'introduction, marquée par l'article indéfini. La valeur d'introduction de l'article indéfini présume selon l'expression de Mme Wilczyńska « le statut de nouveauté, la première entrée sur la scène ». Ce qui à son tour dispense l'interlocuteur de fouiller sa mémoire afin d'y retrouver des traces d'apparition précédente. La valeur d'identification, de reprise de l'article défini présume « le statut de familiarité. » La présence de l'article défini invite l'interlocuteur à associer l'objet

défini à son apparition précédente et de cette façon à éprouver la sensation de reconnaître l'objet en tant que déjà familier.

Dans un certain sens la même opposition sémantique des articles se révèle dans les définitions de la « Grammaire méthodique du français » de M. Riegel, mais elle est désignée en d'autres termes:

« ... l'article défini présuppose l'existence et l'unicité: il n'y a pas d'autre(s) référent(s) accessible(s) qui vérifie(nt) la description de la réalité désignée par le GN. » (page 154)

«... l'article indéfini extrait de la classe dénotée par le nom et son expansion un élément particulier qui est uniquement identifié par cette appartenance et qui n'a fait l'objet d'aucun repérage référentiel préalable.» (page 159)

Ayant défini la première opposition fonctionnelle des articles on peut passer à l'analyse des contextes concrets illustrant le fonctionnement de l'opposition donnée.

a) La première valeur de l'article indéfini, valeur d'**introduction** se réalise donc dans son emploi devant les noms qui s'introduisent pour la première fois dans le texte:

**Un** agneau se désaltérait dans le courant d'une onde pure, **un** loup survient...

J'ai **des** problèmes.

J' ai besoin d' **un** ami, d' **un** livre.

J'ai ouvert la porte, **un** homme se trouvait sur le seuil.

b) En raison de sa valeur de non - notoriété l'article indéfini s'emploie régulièrement dans la partie explicative des définitions, dans des comparaisons:

Le carré est **une** figure dont les quatre côtés sont égaux.

Elle dort comme **une** marmotte.

c) On trouve régulièrement l'article indéfini après la préposition "avec" pour exprimer le cas instrumental:

couper avec **des** ciseaux

manger avec **une** fourchette

d) Devant les noms de matière l'article indéfini désigne une portion, une mesure:

Mme désire? - **Un** café - crème. - **Un** bon vin blanc. - **Une** eau minérale.

**L' identification ou la reprise de l'objet**, déjà mentionné ou tout simplement connu, étant de notoriété générale, peut être présenté aussi sur des exemples clairs et efficaces.

a) Quand il s'agit des choses uniques dans leur genre.

**La** Terre est ronde.

b) Devant les noms désignant un être ou un objet déjà présenté ou en présence duquel on se trouve.

Prenez garde **au** chien!

Vous ne devez pas agir de **la** sorte.

c) Devant des noms désignant quelque chose de bien connu ou qui est l' objet d' un fait habituel.

Donnez - moi **la** clef.

Tu as **les** billets?

Achète - moi **les** cigarettes? ( L' interlocuteur connaît la marque.)

• Qui est là? - C' est **le** plombier.

d) L'article défini s'emploie comme possessif devant les noms désignant les parties du corps ou les facultés de l' âme quand l'idée de possession est suffisamment marquée par la valeur communicative de la phrase:

Il ferme **les** yeux.

Je perds **la** mémoire.

Il s'est cassé **la** jambe.

Elle lui prend **la** main.

e) L'identification de l'objet peut être marquée par une subordonnée relative qui développe la phrase ou par des mots qui manifestent l'identification et de cette façon rend l'objet « familier »:

J' ai **le** livre qu' il vous faut.

De nos jours, la pollution, c' est **le** problème principal.

**L'** unique témoin fut trouvé mort le lendemain.

L'opposition de deux articles est surtout évidente dans des phrases minimales:

**Un** homme est entré dans le bar. / **L'** homme était blême.

La première opposition des articles est primordiale et essentielle pour la caractéristique des articles français comme déterminants d'un nom. Elle est primordiale car elle remonte à l'origine de ces petits mots, « pourvus d'une grande signification ». La valeur d' introduction d' un nouveau objet dans le discours de l'art. indéfini est liée à son origine du numéral latin « unus », la valeur d' identification de l' art. défini est liée à son origine du démonstratif latin « ille ».

Mais ce qui est non moins important pour le sémantisme et par conséquent pour la didactique des articles, c'est que cette première opposition engendre **la seconde opposition fonctionnelle des articles** qu'on pourrait appeler comme **opposition de généralisation** (terme de G. Guillaume) marquée par l' **article défini** et **opposition de singularisation ou de particularisation**, marquée par l' **article indéfini**.

A la différence de la première opposition fonctionnelle des articles la deuxième opposition n'est pas admise à l'unanimité par tous les grammairiens du français.

« Grammaire méthodique du français », par exemple, propose de différencier l'emploi spécifique et générique de chaque espèce de l'article. Dans leur emploi spécifique les articles se distinguent par des critères indiqués plus haut . Dans leur emploi générique l'opposition sémantique des articles en quelque sorte se neutralise. La référence de l' article défini « concerne l' ensemble d' une classe ou d'une sous-classe d'individus. » (page 154) Les emplois génériques de l'article indéfini « s' expliquent par le fait que l'élément quelconque auquel renvoie le GN ... est considéré comme un exemplaire représentatif (« typique ») de toute sa classe. » (page 160) Et comment alors comprendre et interpréter la valeur particularisante de l'article indéfini devant un nom caractérisé par une épithète ?

La présentation des deux formes des articles sous le même aspect neutralisé est naturellement très efficace pour la théorie générale des déterminants mais elle s'applique mal à la didactique différencielle des articles. C'est pourquoi je reviens à **la deuxième opposition sémantique des articles : généralisation / particularisation.**

Il est évident que la valeur de généralisation propre à l'article défini se réalise surtout dans des phrases d'ordre général où la notion de généralisation constitue le sens communicatif de cette même phrase :

**La** voiture est un moyen de transport rapide et commode.

Mais même dans les phrases d'ordre général apparaît l'article indéfini dans les cas où il s'agit, selon l'expression de R.L.Wagner et J.Pinchon « d'un spécimen, d'un

échantillon d'une espèce » : **Un** roi se gêne, mais n'est pas gêné. (H. de Montherlant)  
Comparez donc deux phrases minimales, basées sur cette deuxième opposition fonctionnelle des articles:

**L'**homme est mortel. (Mais son âme ne l'est pas.)

**Un** homme (représentant de tous les hommes) est mortel. (Il s'agit d'un spécimen de la « race humaine »)

Tout en conservant sa valeur particularisante d'un spécimen l'article indéfini ajoute au nom dans ce genre de phrase une nuance de similitude. Cette nuance sémantique pourrait être rendue lors de la traduction en russe par deux variantes différenciées :

**L'**homme est mortel. Человек смертен.

**Un** homme est mortel. Всякий человек смертен.

Cette différence se neutralise et se perd dans la pratique traditionnelle de la traduction car on propose normalement une seule variante pour les deux phrases françaises : Человек смертен.

De même :

**Le** triangle a trois côtés et trois angles. В треугольнике три стороны и три угла.

**Un** triangle (comme tous les triangles) a trois côtés et trois angles. В каждом (во всяком) треугольнике три стороны и три угла.

La deuxième opposition qualitative des articles se manifeste aussi d'une manière bien apparente dans leur emploi devant un nom au pluriel désignant l'ensemble des éléments d'une catégorie. La valeur généralisante de l'article défini dans ce cas se transforme en valeur de totalité. La valeur particularisante de l'article indéfini se transforme en valeur de sélection indéfinie, égale à «quelques». Comparez:

**Les** Anglais disent que ... / **Des** Anglais disent que...

**Les** troisième année vont en France. / **Des** troisième année vont en France.

Essayons de traduire:

Англичане гаворят, што... / У англичан бытует мнение, што...

Студенты 3-го курса едут во Францию. / Некоторые (отдельные) студенты 3-го курса едут во Францию.

La deuxième opposition qualitative des articles s'avère d'une manière bien évidente quand les deux articles s'emploient devant les noms, uniques dans leur genre. La singularisation ou la particularisation de l'objet dans ce cas se manifeste dans le texte par la présence d'une épithète:

**Le** soleil brillait dans **le** ciel. / **Un** beau soleil de printemps brillait dans **un** ciel sans nuages.

L'analyse des oppositions fonctionnelles des articles français en tant que déterminants spécifiques d'un nom ne peut pas être complète sans partie comparative avec le russe.

Cette partie comparative est à la lettre contrastive car le russe ne possède pas ce genre de déterminants. C'est pourquoi, comme c'était déjà mentionné à plusieurs reprises dans la majorité des cas les articles ne trouvent pas «d' image» lors de la traduction d'un texte français en russe. Mais, il arrive des cas où la valeur déterminative des articles est soulignée et mise en relief, ce qui est dû le plus souvent à l'absence d'autres marques distinctives de détermination dans la phrase. En pareils cas les valeurs déterminatives de l'article doivent être obligatoirement rendues dans la traduction par des moyens qui sont propres à la langue d'arrivée, en l'occurrence, le russe. J'en parle dans ma grammaire contrastive du français et du

russe (édition revue et augmentée , M., 2009). Je vais pour le moment me borner d'un seul exemple illustratif fondé sur les deux oppositions sémantiques des articles à la fois. C'est la célèbre phrase de Victor Hugo : « Lamartine n'est pas **un** poète, il est **le** poète ». Le jeu des articles doit être rendu lors de la traduction comme, par exemple : Ламартин не просто поэт, он истинный / подлинный / настоящий поэт. Он поэт в подлинном смысле слова.

Il y a encore beaucoup d'autres exemples où on peut observer et faire voir la manifestation du principe d'opposition dans le mécanisme du fonctionnement des articles mais tout ce matériau illustratif doit servir de sujet pour une étude ou une communication autonome.

Dans l'intervention présente je voulais surtout parler de l'opposition fondamentale des articles français : indétermination / détermination dont je voulais faire part à nos collègues français pour profiter de vos lumières et de votre sens de grammaticalité des locuteurs natifs dans l'élaboration de la meilleure méthode de l'enseignement de ce très petit élément de la grammaire française qui présente une très grande difficulté pour les apprenants étrangers.